



»» UNE SAISON BIEN LANCÉE PAR LE CN

En cette saison 2021-2022, déjà bien amorcée sur tous les terrains, les valeurs de l'UNAF sont, plus que jamais, en tête. La Solidarité en particulier pour les arbitres mis en difficulté, victimes de violences physiques ou verbales.

Plus que jamais, l'UNAF et son Conseil National (ici session du 16 octobre) sont proches d'eux en soutien psychologique mais aussi sur le plan de l'aide administrative et juridique.

Solidarité encore avec la participation de nombreuses Sections Régionales et Départementales à des actions caritatives, auxquelles le Conseil National s'associe.



BILLET



DU PLAISIR SUR LES TERRAINS

Lors de la rentrée des arbitres dans les Ligues et Districts, on a remarqué un plaisir des arbitres à se retrouver. Certes, les tests étaient aussi là pour rappeler que les arbitres sont de vrais sportifs mais la convivialité était essentielle et encore plus cette année. Les Sections Régionales et Départementales UNAF ont marqué également de leurs empreintes ces retrouvailles techniques mais également « familiales ». Des instants de partage et de bonheur bienvenus. Belle saison à toutes et à tous.

Laurent BOLLET



UN ARBITRE NOMMÉ DARMANIN



Le Ministre de l'Intérieur, Gérald DARMANIN, a officié quelques années au poste de Jeune Arbitre de District, de Ligue puis de la Fédération.

Une « école de la vie » telle qu'il définit cette mission qui lui a beaucoup apporté. Interview exclusive en page 3.

SOMMAIRE

- 2 Edito de Jean-Claude LEFRANC
- 3 Gérald DARMANIN :
"Devenir arbitre, c'est changer sa vie"
- 4 Nouvelle convention signée à Angers
- 5 Hervé GRANDET :
"La peur doit changer de camp"
- 6 L'arbitrage à la loupe
- 7 En ordre de marche !
- 8 Nadine CYGAN :
"Une belle reconnaissance"
- 9 L'épreuve des tirs au but
- 10-12 Sections et Voyage

SOLIDARITE - CONVIVIALITE - AMITE
PROTECTION - FIDELISATION



REJOINS LE CLUB DES ARBITRES

ADHÉSION
2021/2022

UNAF
Le Club des Arbitres
POUR PLUS D'INFORMATIONS
CONTACT@UNAF-ARBITRES.COM



CONTACT

e.mail : unaf.fff@unaf-arbitres.com
www.unaf-arbitres.com
facebook.com/unafnationale

87, boulevard de Grenelle
75738 Paris CEDEX 15



Jean-Claude LEFRANC
Président de l'UNAF

**Bonnes fêtes
de fin d'année
à toutes
et à tous !**

Édito

LA REPRISE EST LÀ

La reprise des compétitions, des matchs, des entraînements, que du bonheur, de la joie et du plaisir. C'est le signe d'un retour à la vie normale ou presque !

La reprise de nos champions... valeureux serviteurs du sifflet et du football atteints du virus... de l'arbitrage, est également du bonheur, de la joie et du plaisir. Malheureusement, tous n'ont pas répondu à l'appel et ont déserté les terrains ! Croyons en l'avenir, au jour où les dérangeaisons d'une vie sédentaire vont pousser ceux qui sont passés à autre chose, à revenir siffler !

La reprise des agressions et autres voies de fait envers nos officiels, la COVID-19 n'en a pas pour autant chassé des terrains ceux dont le seul mode d'expression reste la violence ! En ce début d'automne, notre arbitrage compte les « marrons » sur ses officiels, et se passerait hélas de cette bien mauvaise récolte !

La reprise des sanctions, celles-ci tombent... mais pas suffisamment à notre goût lorsque la responsabilité est collective car elle l'est de fait dans un sport collectif ! Cette sanction collective reste protectrice en assurant la régularité de la compétition ! Elle montre la ligne à ne pas franchir. Nos élus ne peuvent ignorer que la chute des effectifs d'arbitres n'est pas que le seul fait de la crise sanitaire ni la faute à la société ! La protection des officiels en exercice doit constituer une PRIORITE sur l'ensemble du territoire par des sanctions individuelles et COLLECTIVES exemplaires.

La reprise des réunions en présentiel, au sein de notre UNAF, est également un vrai bonheur pour occuper sa place, toute notre place dans les instances, dans les Commissions pour représenter et défendre l'arbitrage, puis animer toujours avec foi et passion la vie de nos Sections.

La reprise des adhésions doit être maintenant lancée pour capter tous les nouveaux arbitres issus des premiers stages de formation initiale, et récupérer celles de nos arbitres n'ayant pas renouvelé leur cotisation en 2020/2021 et donc non prorogés cette saison. Plus d'adhérents signifie plus de légitimité et de représentativité ! Alors adhérez, faites adhérer ! Mobilisons notre énergie sur ce sempiternel objectif !

La reprise de nos actions enfin guide notre raison d'être. Défendre les arbitres demeure notre credo ! L'évolution en cours du statut de l'arbitrage conduit le législateur à vouloir modifier le délai d'indépendance des arbitres de deux ans en le portant à quatre années ! Pourquoi remettre en cause un délai qui assure la « paix sociale » depuis 35 ans ? L'aggraver ne résout pas le problème pour lequel il est allongé ! Là encore mobilisons-nous dans nos Sections pour tenter d'inverser cette injuste proposition !

Continuez à vous protéger, le virus est toujours là ! Celui de l'arbitrage également ! Jusqu'à quand ? Il faut nous épargner des vilains « coups » et nous protéger ! La reprise est là aussi.

BULLETIN DE L'UNAF

- **Directeur de la publication :**
Jean-Claude LEFRANC
- **Rédacteur en Chef :**
Laurent BOLLET
- **Photos :**
CDN / SR / SD / DR / FFF /
- **Conception/réalisation :**
MSE

JEAN GARCIA, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Le 11 janvier 1981, Jean GARCIA –arbitre Fédéral– était victime d'une sauvage agression sur un match en Corse. Il y perdra un œil. Sa carrière s'en trouva terminée. Il devint alors contrôleur de la CCA et délégué juridique régional au sein de la SR Rhône-Alpes.

Elu maire de Saint-Maurice sur Eygues en 1989, il cessa ses fonctions arbitrales pour se consacrer pleinement à l'épanouissement de son village dont il demeure toujours le premier magistrat. En parallèle, il poursuit son ascension sociale au Groupe La Poste où il terminera à un poste de cadre supérieur.

Le 29 octobre 2021, pour l'ensemble de ses engagements professionnels, syndicaux, sportifs, associatifs, et d' élu depuis plus de 50 ans, Madame GOURAULT, Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, lui a remis les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Jean-Claude LEFRANC, Président de l'UNAF, était présent à cette cérémonie en souvenir de cette période arbitrale qui avait suscité beaucoup d'émotion et d'effroi dans les rangs des arbitres (tous les coups d'envoi des matchs nationaux, régionaux, et départementaux sur l'ensemble du territoire avaient été retardés en signe de protestation puis les barèmes disciplinaires aggravés) !



GÉRALD DARMANIN : DEVENIR ARBITRE, C'EST CHANGER SA VIE

Le Ministre de l'Intérieur, qui a été Jeune Arbitre de la Fédération, a accordé un entretien exclusif à l'UNAF pour évoquer son expérience.

Vous avez été arbitre officiel et même Jeune Arbitre de la Fédération en étant affilié au District du Val-de-Marne. Comme en êtes-vous arrivé à l'arbitrage ?

J'ai toujours été un fan de football, j'ai joué en clubs et n'étant pas assez bon pour pouvoir prétendre à un bon niveau, j'ai voulu me rendre utile et vivre de ma passion, tout en faisant des choses qui me permettaient d'évoluer à un certain niveau footballistique. On m'a parlé de l'arbitrage. Mon club cherchait un arbitre, je me suis inscrit et je suis allé à la Ligue Paris Île-de-France de Football qui était auparavant, je ne sais pas si c'est encore le cas, dans le premier arrondissement. J'y ai passé le concours d'arbitre de District puis ensuite grâce à de bons formateurs, je pense à Pascal GARIBIAN ou Patrick LHERMITE, qui étaient des arbitres nationaux de la Ligue, et grâce à mes bonnes évaluations, je suis devenu arbitre de Ligue et ensuite arbitre de Fédération.

Que vous a apporté l'arbitrage ?

L'arbitrage m'a appris une certaine discipline, une endurance

physique puisqu'il faut réussir le test du Cooper, le test Luc léger, pour pouvoir prétendre à un niveau important. L'apprentissage des règles et la jurisprudence des 17 règles de la Fédération Française et de la FIFA, le contact humain entre ces dirigeants, ces bénévoles et ces élus locaux, au début dans le Val-de-Marne puis dans la région Ile-de-France et dans toute la France, m'ont permis de connaître une partie du pays. Ce qui m'a d'ailleurs peut-être poussé à faire de la politique, à prendre des responsabilités. Parcourir la France, c'est une chose que j'ai apprise lorsque je suis devenu arbitre de football. Le plus dur, c'est aussi de pouvoir prendre des décisions, se faire respecter sans autoritarisme et sans répondre aux provocations.

Vous avez des souvenirs ? Le meilleur ?

J'ai beaucoup de très bons souvenirs, mais les meilleurs resteront sans doute les stages à Clairefontaine, quand j'étais jeune arbitre. J'ai découvert le Centre Technique National et j'y suis allé de très nombreuses fois ensuite en stages, retrouver mes collègues de toute la France, ceux qui avaient plus de talent



que moi. Je pense notamment à Stéphanie FRAPPART. Nous étions dans la même génération d'arbitres, il paraît même qu'il y a des photos qui circulent sur internet. J'étais très heureux de pouvoir vivre ces moments à Clairefontaine.

Et vos moins bons souvenirs ?

Je n'ai pas particulièrement de moins bons souvenirs, peut-être des moments de solitude. Quand on commence, on est tout seul, on n'a pas de délégué, pas de juge de touche, d'arbitre assistant. Et on va parfois dans des coins pas faciles.

Les arbitres sont délégués d'une mission de service public depuis la loi LAMOUR en 2006, quel regard portez-vous sur l'arbitrage d'aujourd'hui, amateur et de haut niveau ?

Je regarde encore les matchs de football et je m'intéresse encore au football, mais je ne suis plus capable de dire ce que vivent les arbitres aujourd'hui, alors, je ne me permettrais pas d'apporter un jugement. C'était une très belle école de la vie, je suis très heureux de l'avoir connue.

L'UNAF, Union Nationale des Arbitres de Football, est le club des arbitres qui les représente et les défend, quel message délivrez-vous à l'UNAF et à tous les arbitres de France ?

Sans arbitre, il n'y a pas de match, non pas que l'arbitre soit le jeu, mais il doit permettre le jeu. C'est une très belle école d'autorité, une très belle école d'éducation aussi, où l'on apprend les difficultés des autres. Je ne peux qu'encourager les arbitres et notamment le club des arbitres qu'est l'UNAF, à aller voir la jeune génération, puisque devenir arbitre, c'est changer sa vie.



NOUVELLE CONVENTION SIGNÉE À ANGERS

Fin septembre, l'UNAF 49 avec la Section Régionale Pays de la Loire, les parquets d'Angers et de Saumur et le District du Maine-et-Loire ont, au terme d'une réflexion commune, décidé d'agir en collaboration, pour la mise en œuvre de réponses adaptées aux violences dont sont victimes les membres du corps arbitral.

La signature d'une convention renforçant les liens entre les différents acteurs de la protection des arbitres a eu lieu lundi 27 septembre 2021, au siège du District du Maine-et-Loire.

« L'objectif de cette convention est de mutualiser les moyens humains (judiciaire, sportif, sécuritaire) afin d'apporter la meilleure réponse pénale en cas d'agression et/ou dérive constatée envers les arbitres ».

Le président de l'UNAF Nationale Jean-Claude LEFRANC avait tenu à être présent avec Charles RIVENEZ, président de la Section Régionale.

« C'est une avancée toujours importante pour mieux protéger les arbitres, a indiqué Jean-Claude LEFRANC. La loi LAMOUR conférant la mission de service public aux arbitres a été un bond en avant mais nous devons continuellement lutter contre la violence, et c'est la priorité de l'UNAF ».



LES SIGNATAIRES

Cette convention a été signée par 6 parties :

- Procureur de la république d'Angers : M. Eric BOUILLARD.
- Procureur de la république de Saumur : Mme Alexandra VERRON.
- Directeur départemental de la sécurité publique du Maine-et-Loire : M. Jean HAYET.
- Commandant de groupement de la Gendarmerie départementale du Maine-et-Loire : Colonel Patrice DUBOIS.
- Co-Présidents de l'UNAF 49 : MM. Benoît BRUNET et Patrick BINEAU.
- Président du District du Maine-et-Loire : M. Sébastien CORNEC.



LES PYRÉNÉES-ORIENTALES AUSSI...

Merci à Cyril THUILLIER, délégué juridique de l'UNAF 66, d'avoir représenté et porté haut les valeurs de défense des arbitres lors de la rencontre avec le Procureur de la République. Cette réunion a permis de rappeler au Procureur, l'importance de la mission sur et hors des terrains mais aussi l'importance de la rapidité des réponses judiciaires aux agressions. Une réunion, au final, très positive et constructive.

La convention, qui lie le District des Pyrénées-Orientales - Pays Catalan, présidé par Eric WATTELLIER, le Procureur de la République et l'Association occitane, est davantage mise en avant !

Merci à Christian BAYEKOLA d'avoir facilité la rencontre.

HERVÉ GRANDET :

“ LA PEUR DOIT CHANGER DE CAMP

Ancien arbitre, Hervé GRANDET est aujourd'hui très impliqué. Il a exposé les actions normandes devant le Conseil National.



Quelle est cette initiative de la Ligue de Normandie ?

Il s'agit de la mise en place d'une cellule d'écoute. La Ligue de Normandie a été marquée lors des dernières saisons par une recrudescence d'incivilités, d'agressions, et de violences graves exercées à l'encontre de nos officiels. Au regard de tous les faits recensés, le Président Pierre LERESTEUX a donné carte blanche à la Commission des actions citoyennes pour élaborer un plan détaillé et un dispositif de lutte contre ces faits. Faisant suite au groupe de travail chargé de lutter contre les violences et les incivilités à l'encontre des officiels, il a été décidé de créer cette cellule d'écoute.

Comment fonctionne-t-elle ?

Tous les lundis, de 09h30 à 13h30 depuis le 6 septembre, date de reprise des championnats régionaux, la cellule d'écoute est activée et reçoit tous les appels des arbitres de Ligue et de Districts confrontés à des problèmes lors de leur rencontre. L'objectif est d'être réactifs aux problèmes rapportés, d'écouter, de conseiller et d'accompagner nos officiels. Le but de cette cellule d'écoute est donc d'apporter une aide aux arbitres à évacuer le stress et de cicatrifier les agressions du week-end. Elle offre, de plus, une source supplémentaire d'informations pour analyser et approfondir le phénomène des incivilités. Ainsi, une aide et un soutien juridique seront apportés par la Ligue de Normandie à chaque fait grave. Avec l'aide de Pascale EVAÏN, Présidente de la Commission Fédérale des actions citoyennes éducatives et sociales et responsable du pôle chargé de cette thématique au sein de la Ligue, nous sommes les deux personnes chargées de mission qui animent cette cellule d'écoute.

Concrètement, comment cela se caractérise ?

Dès l'ouverture d'une procédure portée à notre connaissance pour des incivilités ou des faits de violences physiques, verbales, psychologiques, il est essentiel de réagir le plus rapidement possible afin d'être en capacité d'intervenir efficacement. Après recueil des informations auprès des arbitres, la cellule est amenée à traiter les incidents signalés (orientation auprès des instances : disciplinaires, CRA, judiciaires, police-gendarmerie, UNAF, Comité éthique du sport partenaire de la FFF). L'arbitre est orienté, conseillé, pour qu'il puisse se sentir soutenu lorsqu'il est victime d'agressions ou de violences, et les démarches administratives ou judiciaires, en cas de besoin, sont facilitées.

Y-a-t-il, en complément, une convention avec le Parquet ?

Effectivement. Le 14 septembre 2021, la Ligue de football de Normandie a signé une convention avec madame la procureure générale de Rouen, monsieur le procureur général de Caen qui ont, au terme d'une réflexion commune, décidé d'agir en collaboration pour la mise en œuvre de réponses adaptées. Dans cet objectif, la signature de cette convention permet aux organisateurs des matchs et au ministère public d'échanger des informations concernant les actes les plus répréhensibles commis lors des rencontres sportives. La convention a aussi pour objet de préciser les prérogatives et les responsabilités de chacun des acteurs et de réguler les dispositifs de signalements, de plaintes et de poursuites judiciaires.

Des mesures permettant un traitement plus rapide des dossiers ?

Il est en effet impératif de connaître en temps réel les violences et menaces exercées sur les arbitres et de recourir à un traitement rapide des dossiers dont est saisie la Justice, au travers des services de police et de gendarmerie. Il est donc nécessaire de faciliter les échanges entre la Ligue et la Justice, grâce à l'instauration d'un magistrat référent "sport" au sein de chaque parquet (10 en Normandie), en lien direct avec la cellule d'écoute, et de sensibiliser les forces de l'ordre aux problématiques des faits de violences et d'incivilités dans le football.

Quels sont les premiers enseignements ?

Depuis la création de la cellule d'écoute, soit depuis six lundis, nous avons reçu 44 appels pendant les créneaux horaires mais dans la réalité, je dirais davantage car nous restons joignables en dehors de ceux-ci. Cela nous permet d'analyser, d'étudier et d'anticiper la détection des matchs sensibles sur une projection de plusieurs journées de championnats, en fonction de l'importance de la rencontre dite à risques, notamment avec l'utilisation de l'Observatoire des comportements chargé d'étudier tous les comportements déviants et les phénomènes d'insécurité régnant autour de la rencontre, avant, pendant et après.

Avez-vous quelques chiffres à ce sujet ?

Sur la période d'août 2020 au 11 octobre 2020, il y a eu 32 faits d'incivilités recensés. Sur la période d'août 2021 au 11 octobre 2021, on dénombre 52 faits d'incivilités ou de violences recensés. À ce jour, la Ligue présente un pourcentage de 2,88 % de matchs concernés par des incidents. En complément de l'Observatoire des comportements, nous serons en capacité de fournir des chiffres au plus près de la réalité des faits de violences et d'incivilités sur le territoire régional à la fin d'une saison sportive complète. Fort heureusement, la plupart de nos rencontres régionales se jouent dans un très bon état d'esprit, mais il nous faut prévenir les mauvais comportements qui pourraient aussi impacter ces matchs-là.

Un dernier mot sur cette saison ?

Je voudrai formuler le vœu que cette saison ne soit pas consacrée à de l'arbitre "bashing" mais à un total soutien de cette noble fonction, trop souvent décriée, et à la reconnaissance de l'ensemble de nos officiels afin qu'ils puissent continuer à honorer leurs désignations avec envie, fierté et passion.

Hervé Grandet digest

- Ex-arbitre de la Ligue Rhône-Alpes.
- Président de la Commission Régionale des actions citoyennes de la Ligue de Normandie
- Responsable du pôle administratif de la Commission Régionale des arbitres de la Ligue de Normandie
- Membre de la Commission de discipline de la Ligue de Normandie
- Vice-président de la Commission de discipline et sportive du District de l'Orne

L'ARBITRAGE À LA LOUPE

A découvrir l'étude exclusive menée par La Poste / Kantar dans le cadre des Journées de l'Arbitrage. Étude portant sur 1 000 individus âgés de 15 ans et plus (septembre 2021).

En 2021, les Français continuent d'avoir une excellente perception de l'image des arbitres. Ils restent très intéressés par leur rôle et sont par ailleurs sensibles aux principales évolutions qui touchent l'arbitrage : la féminisation (92% d'opinions positives) et la VAR (entre 87% et 90%).

L'arbitre est un acteur de la proximité humaine mais aussi des territoires. Trait d'union entre les joueurs (90%), cet acteur accessible (88%) participe aux compétitions sportives de tous niveaux (93%).

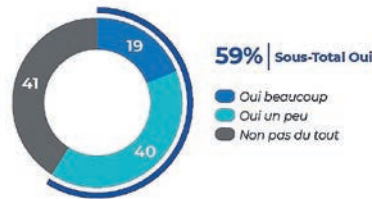
Ces compétitions suscitent l'intérêt, offrent un cadre propice au partage de valeurs (92%) et à la convivialité et favorisent bien sûr la proximité entre les Français (91%).

L'arbitre représente de belles valeurs : on lui associe autorité, respect (93%), esprit sportif (92%), compétence (91%) et confiance (90%). C'est un garant des règles (94%), indispensable au jeu (95%) et au bon esprit sportif (92%), un acteur de l'intérêt général (90%) qui témoigne de la solidarité entre sportifs (87%). Mais être arbitre reste perçu comme étant de plus en plus difficile (82%).

Joueurs, supporters, entraîneurs : chacun est responsable du bon esprit sportif et doit y contribuer pour que tous profitent de leur passion pour le sport.

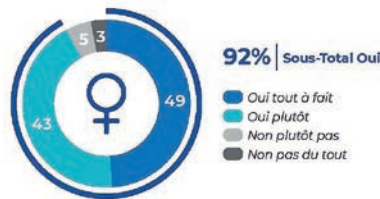
La majorité des Français est intéressée par l'arbitrage

Le score d'intérêt de l'arbitre auprès des Français progresse à nouveau en tendance cette année. Cet intérêt est plus fort auprès des passionnés et amateurs de sport.



La féminisation de l'arbitrage bénéficie d'une aura très positive

La féminisation de l'arbitrage reste très bien perçue des Français et bénéficie donc d'un score d'opinion excellent, observé depuis plusieurs années.



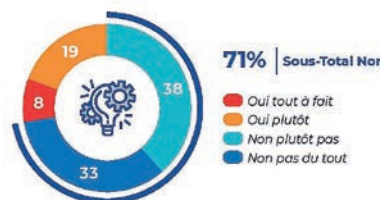
Le recours à la vidéo (VAR) est plébiscité

Les Français trouvent de nombreux avantages à la VAR : elle rassure, évite les erreurs d'arbitrage et les contestations, renforce la crédibilité de l'arbitrage et simplifie le rôle de l'arbitre. A noter aussi que la VAR ralentit le jeu pour plus de la moitié des Français.



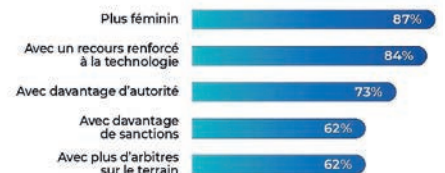
Le recours à la technologie ne remplace pas la nécessaire présence des arbitres

Environ 3 Français sur 4 estiment que le recours à la technologie dans l'arbitrage sportif ne remplacera pas la présence d'arbitres sur les terrains.



Le futur de l'arbitrage : plus féminin, plus technologique et avec davantage d'autorité

Les Français imaginent l'arbitrage des prochaines années comme plus féminin, avec des recours plus fréquents à la technologie, et avec davantage d'autorité (que les Français dissocient de la sanction).



L'arbitrage, un rôle sportif qui reste jugé difficile

Environ 8 Français sur 10 trouvent que le rôle de l'arbitre est de plus en plus difficile.



82% des Français considèrent que le rôle de l'arbitre dans le sport est de plus en plus difficile. Un score qui reste élevé et témoigne qu'investir ce rôle n'est pas chose aisée.

Le bon esprit sportif nous concerne tous

Le bon esprit sportif est l'affaire de tous : des joueurs bien sûr, mais également des arbitres, des supporters et des coaches.





EN ORDRE DE MARCHE !

Les élus de l'UNAF passent la vitesse supérieure et sont au plus près des régions.

Depuis le début de l'année et les élections, qui ont mis en place un nouveau Comité Directeur National, l'UNAF et son président Jean-Claude LEFRANC en tête, ont souhaité tenir des réunions décentralisées d'autant que la FFF n'était pas en mesure d'accueillir de séminaire en raison des conditions sanitaires.

« C'est en fait une excellente chose car nous avons pu ainsi aller à la rencontre des dirigeants de l'UNAF, que ce soit dans les Sections Régionales ou dans les Sections Départementales. Cela a été le cas pour notre première réunion à Lyon mais encore au Mans ou à Bordeaux. Et puis nous avons tenu l'Assemblée Générale à Riom en juin dernier. A chaque fois, cela a été l'occasion d'échanger avec les relais que sont les SR et les SD. J'en suis très satisfait ».

Le samedi 31 juillet, c'est à Paris à la FFF cette fois que la réunion d'été a eu lieu.

Prolongation de la cotisation

« Tout au long de ces semaines et de ces mois, le CDN a travaillé avec ardeur sur de nombreux sujets et les décisions ne se sont pas faites attendre, explique Thomas BIZEUL, vice-président en charge de la communication et des partenariats. La plus importante ayant été la prolongation des cotisations pour tous les adhérents de la saison dernière en raison de la crise sanitaire qui a bloqué un certain nombre de choses. Le Comité Directeur National de l'UNAF, avec les Sections Régionales et Départementales, a souhaité envoyé un signal fort pour la fidélisation des adhérents au sein de l'UNAF. De plus, les offres tarifaires proposées par nos partenaires SIGNALBIP, INTERSPORT, BRITHOTEL... bénéficient aux arbitres de métropole et des outre-mers ».

D'excellentes nouvelles pour les adhérents qui bénéficient du « Comité d'entreprise » de l'UNAF avec la plateforme DELTA CE mais également de l'assistance juridique, de la solidarité...

Une grande satisfaction ont été les retrouvailles de l'UNAF avec les stages nationaux à Clairefontaine. « Cette présence qui n'avait plus eu lieu depuis des années est une bonne nouvelle, souligne Jean-Claude LEFRANC. J'ai pu intervenir à la tribune devant les arbitres F3 et F4 pour leur dire combien nous étions à leur

écoute et combien nous étions soucieux de les soutenir. Il en a été de même avec les stages des féminines et des jeunes ».

Trois Unafistes à la LFA

L'UNAF, club des arbitres, association représentative en France, a également démontré sa grande capacité à rassembler. Les trois postes dédiés aux représentants des arbitres à la LFA ont été remportés par les candidats de l'UNAF : Nadine CYGAN, Thomas BIZEUL et Jean-Jacques DEMAREZ. Ils ont d'ores et déjà à cœur de défendre les intérêts des arbitres et de travailler pour l'amélioration tant du statut que de la fonction. Tout cela en oeuvrant au service du football au sein d'un collège regroupant les représentants des dirigeants de clubs et les représentants des éducateurs. Les premières réunions ont été lancées et les nouveaux membres prennent à présent la mesure de cette mission où l'arbitrage amateur est un dossier majeur : recrutement, fidélisation, formation et protection.

Avec le président membre de la Haute Autorité, les très bonnes relations avec le président de la CFA Eric BORGHINI, membre du Comex, l'UNAF est en plein ordre de marche et s'évertuera également à travailler en faveur du recrutement en plus de la fidélisation qui est un de ses piliers.



NADINE CYGAN

“UNE BELLE RECONNAISSANCE”



Présidente de la Section Régionale Paris-Ile de France, élue à la LFA et première femme de l'histoire à la tête d'une SR, Nadine Cygan évoque les avancées de l'UNAF.

L'UNAF a obtenu lors des élections de l'Assemblée Fédérale les trois sièges du 3^{ème} collège de la LFA...

C'est une reconnaissance de l'association et cette avancée permet aux arbitres d'avoir des élus, au sein de la Ligue du Football Amateur, qui représentent un plus grand nombre d'entre eux.



Quel est le rôle des élus représentant les arbitres ?

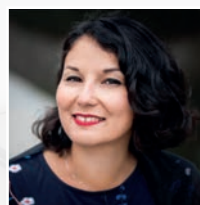
De très nombreux sujets sont abordés qui ne touchent pas uniquement l'arbitrage. Nous pouvons remonter les expériences de terrain dans ces dossiers et y faire des propositions qui vont dans le sens d'une amélioration pour l'arbitrage. Parfois, les sujets peuvent ne pas concerner du tout les arbitres mais participer à la vie Fédérale est toujours intéressant et permet de mieux comprendre certaines problématiques rencontrées par les clubs ou les éducateurs.



Quels sont les enjeux et les grands chantiers à venir ?

Le travail sur le statut de l'arbitrage n'est pas terminé. Il reste encore à convaincre beaucoup de monde... Durant cette crise sanitaire, notre collège a remonté beaucoup de problématiques et amené des propositions, ce qui a été très apprécié par le Bureau Exécutif de la LFA. Il nous faut continuer à démontrer que les remontées du terrain que nous pouvons faire sont importantes et sources de bonnes idées. Et bien évidemment, l'enjeu principal de ce collège pour la mandature reste d'obtenir le droit de vote.

BRIT HOTEL
SOURIEZ, C'EST UN BRIT HOTEL



*Interview-express
avec Clara Job Lai,
responsable commerciale*

Qu'est-ce que BRIT HOTEL ?

BRIT HOTEL est un réseau qui rassemble des hôteliers indépendants et compte aujourd'hui 150 hôtels sur toute la France, de catégories 2, 3 et 4 étoiles. Les hôtels proposent des prestations adaptées à chacun : hôtellerie, restauration et séminaire. Le slogan « Souriez, c'est un BRIT HOTEL » illustre parfaitement l'attention toute particulière qui est portée à l'accueil au sein du réseau. La qualité du service et la satisfaction des clients sont au cœur de notre métier.

Pourquoi êtes-vous partenaire de l'UNAF ?

Nous avons à cœur d'accompagner tous les sports lors de compétitions, de stages ou tout autre événement sportif en proposant à l'ensemble des adhérents de l'UNAF une offre valable tous les jours de l'année.

Quels avantages proposez-vous aux adhérents et adhérentes ?

Les adhérents de l'UNAF bénéficient de 15% de réduction toute l'année 2021 via un code promotionnel sur l'ensemble du réseau Brit Hotel. Il est valable sur le site www.brithotel.fr sous réserve de disponibilités dans les hôtels participants et de la présentation de la carte UNAF.

L'ÉPREUVE DES TIRS AU BUT

Le fatidique exercice est particulier, indépendant du match, et permet à une rencontre de déterminer un vainqueur à l'issue du temps réglementaire. Décryptage.

De façon générale qui peut participer à l'épreuve des tirs au but ?

Seuls les joueurs présents sur le terrain à la fin du temps réglementaire ou des prolongations, le cas échéant, sont habilités à participer à l'épreuve des tirs au but, ainsi que tout joueur blessé et non remplacé qui aurait quitté le terrain à quelques minutes de cette fin de temps réglementaire. Un joueur exclu temporairement (si le règlement le prévoit) et qui ne serait pas revenu sur le terrain à la fin du temps réglementaire peut y participer.

Et si une des équipes comporte un nombre de joueurs supérieur à l'autre avant ou pendant l'épreuve ?

Les équipes avant ou pendant l'épreuve doivent être à égalité numérique. L'arbitre doit demander à l'équipe en supériorité numérique de retirer le nombre de joueurs de façon que les deux équipes soient toujours à égalité de nombre de tireurs.

Un joueur blessé avant ou pendant l'épreuve ne peut pas être remplacé ? Même le gardien ?

Un joueur de champ blessé avant ou pendant l'épreuve des tirs au but ne peut pas être remplacé. Il se retire donc de la liste des joueurs qui participe. L'équipe adverse doit alors retirer l'un de ses joueurs car les équipes doivent toujours avoir le même nombre de participants.

Cependant le gardien de but peut être remplacé avant ou pendant l'épreuve des tirs au but s'il n'est pas en mesure de continuer. Bien entendu, ce remplacement ne peut avoir lieu que si l'équipe dispose encore d'une possibilité de remplacements, c'est-à-dire si elle n'a pas déjà effectué tous ses remplacements durant la rencontre ou alors elle a le choix de prendre l'un des joueurs retirés de la procédure précédemment dans le cas où il aurait été nécessaire de se mettre en égalité numérique.

Enfin si pas de possibilités, le gardien doit permuter avec un joueur de champ et l'équipe adverse doit se mettre en égalité numérique. Dans le cas particulier des rencontres où les remplacements sont multiples, le gardien de but blessé peut dans ce cas être toujours remplacé par l'un des remplaçants inscrits.

Y a-t-il un nombre minimum de tireurs pour l'épreuve des tirs au but ?

Non, rien n'est défini. En principe les équipes sont toujours au minimum à 8 lorsqu'elles terminent la rencontre selon les lois du jeu. Mais si un ou plusieurs joueurs se blessent avant le début de l'épreuve et ne peuvent pas y participer, l'épreuve des tirs au



but a cette particularité qu'elle peut commencer avec moins de 8 joueurs dans chaque équipe. Dans l'absolu une épreuve des tirs au but pourrait se dérouler à 1 contre 1 !

Où doivent se tenir les joueurs lors de l'épreuve des tirs au but ?

Les joueurs participant à l'épreuve doivent tous se tenir dans le rond central. Seuls les deux gardiens de but auront une position particulière. Le coéquipier du tireur est situé derrière l'arbitre assistant à l'intersection de la ligne de surface de réparation et de la ligne de but ; l'adversaire du tireur, est situé sur la ligne de but entre les montants.

Les autres joueurs ne participant pas à l'épreuve doivent se tenir sur leurs bancs de touche respectifs ou plus précisément dans les surfaces techniques.

Qui choisit le but vers lequel s'effectueront les tirs au but ?

C'est l'arbitre qui le choisit par tirage au sort. Seuls des éléments liés à la sécurité des joueurs peuvent permettre à l'arbitre de prendre une décision arbitraire.

Qui débute l'épreuve des tirs au but ?

L'arbitre doit effectuer un tirage au sort et l'équipe qui le gagne peut choisir de tirer en premier ou en second.

Comment se déroulent les tirs et y a-t-il un nombre minimum de tireurs ?

Les deux équipes tirent alternativement un minimum de cinq fois chacune. Mais si l'une des 2 équipes a atteint un nombre de buts marqué supérieur à celui que l'autre ne pourrait plus atteindre même avec le nombre maximal de tirs, l'arbitre peut stopper l'épreuve avant. Si égalité à la fin des 5 tirs, les équipes continuent de tirer alternativement et dès qu'une équipe a marqué un nombre de buts supérieur à l'autre, à nombre de tir égal, cette équipe est déclaré vainqueur. Sinon les joueurs continuent une nouvelle série (les joueurs peuvent modifier l'ordre de passage) et chaque joueur est donc susceptible de pouvoir tirer une seconde fois, voir dans des cas exceptionnels... une troisième fois !

Régis CHAMPET



NOUVELLE-AQUITAINE JEAN-LOUIS OVAN : “DES SECTIONS DYNAMIQUES”

telle Section se fait en harmonie avec un comité directeur de 23 membres, tous issus des différents départements et d'univers professionnels différents, une répartition des tâches avec la composition de groupes de travail, et un animateur de confiance pour chaque groupe. Une réunion mensuelle de bureau directeur et une réunion de comité directeur trimestrielle en complètent le fonctionnement.

Quelles sont les différentes Sections Départementales et quels sont les effectifs de l'UNAF ?

La région Nouvelle-Aquitaine est composée de 12 Sections Départementales : Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Dordogne, Gironde, Landes, Lot et Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Deux-Sèvres, Vienne et Haute-Vienne. La Section comptait 1100 adhérents au 30 avril 2021, un nombre lié malheureusement à la fin prématurée d'une saison au mois d'octobre 2020, privant ainsi les Sections Départementales des actions de recrutement.

Comment gère-t-on un territoire aussi étendu ?

Après la présidence de la SD Creuse pendant 10 ans et le poste de Président délégué régional durant deux saisons, j'ai naturellement présenté ma candidature au poste de Président de cette grande région Nouvelle-Aquitaine, issue de la fusion des anciennes régions Limousin, Poitou-Charentes et Aquitaine. Région qui est l'une des plus grandes de France en terme de territoire avec 86 000 km². La gestion d'une

La SR a-t-elle des activités, des événements qu'elle organise ou qu'elle soutient ?

Le programme de la mandature 2020-2024 a également souffert de cette situation sanitaire inédite en ne pouvant être aussi actif que souhaité sur le terrain, cependant nous avons soutenu l'association girondine « Arbitres contre le Cancer » en achetant une centaine de calendriers pour les offrir au personnel féminin de la Ligue de Nouvelle-Aquitaine, investi dans l'arbitrage. On enregistre également une mise en lumière régulière de nos adhérents sur la page Facebook et pour 2022, comme nous avons la chance d'avoir une région comprenant 12 Sections correspondantes au 12 mois de l'année, la réalisation d'un calendrier, mettant chaque Section Départementale en valeur, nous a paru une évidence. Par ailleurs, notre commission animation ne manque pas de projets attractifs, espérons juste pouvoir les voir éclore le plus rapidement possible pour le bien de nos adhérents.

GIRONDE UNE BELLE INITIATIVE POUR « OCTOBRE ROSE »



La Section girondine a créé un événement dans le cadre d'Octobre Rose : « Arbitres contre le cancer ».

C'est un pilier de l'UNAF qui est à la manœuvre en Gironde. Brice COLLONNAZ a créé un événement dans le cadre d'Octobre Rose. « Je souhaitais aider toutes les femmes atteintes d'un cancer du sein, expliquer-t'il, et les soutenir pour essayer que leur souffrance soit partagée ». Et de poursuivre : « Nous les arbitres, nous pouvons faire un geste pour elles en achetant et en proposant au club ces rubans et je reverse la totalité des sommes à l'Institut Bergonier ».

La vente des rubans et des Tee-shirts a débuté lors de l'assemblée de l'UNAF Gironde. Cette opération a connu une belle réussite. Félicitations !

L'UNAF Gironde aide ainsi à financer les rubans et les épingles, « et nous donnons également cette belle image des arbitres solidaires ».

Brice a également trouvé des sponsors pour financer 100 tee-shirts roses, lesquels sont vendus également. Une chaîne solidaire qui a pu être réalisée avec l'association « Arbitres contre le cancer ».



BRETAGNE JEAN-FRANÇOIS ANTOINE À L'HONNEUR



Alors que l'UNAF Bretagne a tenu son assemblée, Thomas BIZEUL, accompagné de Laurent BOLLET, représentant le CDN, est allé en soirée au stade du Roudourou, à Guingamp, pour mettre à l'honneur Jean-François ANTOINE, arbitre, référent des arbitres au club de l'En-Avant depuis 35 ans. Il lui a été remis un plateau d'argent en reconnaissance de tous ses services lui qui est un Unafiste de la première heure et déjà médaillé d'Or.

Cette distinction lui a été remise en présence des Présidents guingampais (sections sportive et amateur), Frédéric LEGRAND et Jean-Paul BRIAND, et du Président de la FFF, Noël LE GRAËT, fidèle du club de l'EAG.

FINISTÈRE UNE ÉQUIPE AUTOUR DE PIERRE LE BRIS

Parmi les Sections Départementales présentes à l'assemblée générale de l'UNAF Bretagne, bien représentée, la SD Finistère (29) dont le nouveau président Pierre LE BRIS s'efforce de donner un nouveau souffle.

Il peut compter sur un bureau enthousiaste qui devrait porter quelques actions en faveur des arbitres de ce territoire breton. Les dirigeants ne manquent pas d'idées.



ILLE-ET-VILAINE / CÔTES D'ARMOR RÉUNION DE RENTRÉE POUR LES ARBITRES



La saison dernière a été longue et les événements ont été rares.

Le vendredi 27 août en soirée, les Présidents Ludovic ROBIN (UNAF 22) et Gilles BRAUD (UNAF 35) ont convié les adhérents à une soirée retrouvailles avant la reprise. Des échanges très agréables entre tous et une session de 45 minutes pour aborder les modifications aux lois du jeu.

Un repas a suivi ces instants de camaraderie dans les locaux du club de Dinan-Léhon où les arbitres ont été accueillis avec beaucoup de sympathie.



L'UNAF EN SICILE

Le traditionnel voyage entre unafistes, auquel peuvent participer tous les adhérents de France, a eu cette année pour destination, la Sicile, la plus grande île méditerranéenne.

Sous la responsabilité de Jean-Jacques DEMAREZ, bien épaulé dans sa tâche par Pascal FOIRET, 31 amis se sont fait une joie de se retrouver dans le très bel hôtel de Pollina resort 4, près de Cefalu.

Le mot d'ordre de ce traditionnel séjour entre amis unafistes est toujours le même, à savoir la « convivialité ».

Chaque soir, c'était un bonheur de se retrouver autour du verre de l'amitié pris au bord de la piscine où chaque personne expliquait sa journée. Les uns commentaient la visite de différents villages ou villes siciliennes, d'autres la visite de la Sicile inconnue avec ses architectures et traditions diverses.

Le clou de la semaine a été la visite du volcan Etna qui a eu la gentillesse d'offrir une petite éruption aux visiteurs du mardi 21 septembre.

Certains profitaient de temps à autre des animations gratuites proposées par les dynamiques animatrices et animateurs, telles que waterpolo, fléchettes, padel, canoë, aquagym etc...

La pétanque n'étant pas l'apanage du sud, de nombreuses

rencontres ont eu lieu entre unafistes de différentes régions françaises, rencontres très disputées mais toujours dans un super état d'esprit.

La plage paradisiaque privée à laquelle nous y accédions par ascenseur creusé dans la roche a également été très appréciée.

Toutes ces superbes journées se terminaient souvent en assistant à différents spectacles à thèmes fort bien mis en scène par les animateurs et animatrices.

Bref, excellent séjour qui a fait l'unanimité des participants, à tel point que lors du dîner de clôture pris en commun, il a été demandé à Jean-Jacques DEMAREZ de s'affairer d'ores et déjà à l'organisation du voyage 2022, ce qu'il va faire avec joie après avoir sollicité toutes les doléances des uns et des autres.

Tout le monde a regretté de devoir se quitter le vendredi soir en se promettant de se retrouver en 2022 en espérant pouvoir accueillir d'autres unafistes qui ont la même mentalité et les mêmes envies de partager ces moments de convivialité que l'on ne trouve qu'à l'UNAF.

SECTIONS

LES MAILLOTS DE LA CHARENTE



Malgré les différents confinements et mesures sanitaires, le Comité charentais avait lancé dans l'urgence, en octobre 2020, une opération collecte de dons pour

venir en aide aux collègues sinistrés, après la tempête « Alex » : un chèque de 600€ destiné aux arbitres de l'UNAF 06 qui n'ont plus rien.

Cette saison 2021-2022, tous les arbitres charentais sont équipés en maillots d'échauffement destinés à montrer au public, joueurs, dirigeants, que les arbitres doivent être respectés.

Avec la participation du comité directeur du District et dans un souci d'uniformité, ce nouvel équipement a été financé pour



les arbitres Unafistes et les non Unafistes.

Résultat très positif au niveau des non adhérents par le passé qui, désormais, adhèrent un peu plus chaque jour.

Voilà de quoi encourager le plus grand nombre, dont les membres de commissions, à adhérer à l'UNAF 16.